



D.2017.12.13.7.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 13 Décembre 2017

7 - GESTION PATRIMOINE

7.5 – Systèmes - Marché subséquent n°4 à l'Accord Cadre n°2016-701 – n°M2017-349 à conclure avec la société SIEMENS pour la Rénovation et la Sécurisation informatique PCC Ligne B – autorisation de signer le marché

L'an deux mille dix-sept, le treize décembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (M. Grass)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe			X
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X	X (M. Aujoulat à partir de 11h06)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

Les incidents de plus en plus nombreux sur Les équipements PCC des lignes de Métro traduisent le caractère vieillissant. En réponse à l'obsolescence de l'informatique du PCC et de manière à faire face aux risques qu'elle présente, un projet de rénovation et sécurisation du PCC Ligne A a été engagé en 2016, il est indispensable aujourd'hui de poursuivre cette rénovation sur la ligne B pour exploiter de manière sereine et pérenne, constituant une opération globale de rénovation informatique PCC.

Afin de répondre à ce besoin, une consultation a été lancée pour la Rénovation/Sécurisation informatique PCC Ligne B, constituant le quatrième marché subséquent à l'accord-cadre passé avec SIEMENS pour les Etudes et Développement des évolutions fonctionnelles du système VAL.

Les prestations SIEMENS se déclinent en 4 phases principales :

- une phase « études », permettant de définir les spécifications techniques des équipements informatiques et réseaux, des interfaces logicielles, de dimensionner l'architecture PCC Ligne B selon des référentiels de performances, et de proposer un plan de migration vers cette nouvelle architecture, sans perturbation sur l'exploitation ;
- une phase de réalisation de la plate-forme qui permettra de valider la nouvelle architecture ;
- une phase de tests usine, sur la plate-forme ;
- une phase d'installation et de validation de la nouvelle architecture sur le site Tisséo.

Ces prestations font l'objet d'un marché subséquent à bons de commande sans minimum et avec un maximum de 350 000 € HT.

Le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de notification du marché.

La Commission d'Appel d'Offres du 04/12/2017 a décidé d'attribuer le marché à la société SIEMENS pour un montant maximum de 350 000 € H.T.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à signer ledit marché et qu'il autorise les dépenses correspondantes.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer le marché n° M2017-349 avec la société SIEMENS pour un montant maximum de 350 000 € H.T et le cas échéant les avenants au marché n'entraînant pas d'augmentation du montant du marché.

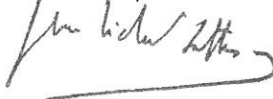
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution et au règlement dudit marché (hors transactions) y compris la résiliation.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses sont inscrites au budget 2017 du SMTTC-Tissé.

ARTICLE 4: DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Michel Lattes', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel LATTES